



Projet Trivial contre la Faim

1. Présentation de FIAN Suisse
2. Contexte et justification du projet
3. Objectif du projet
4. Public cible
5. Déroulement d'une séance
6. Animation et matériel

1. Présentation de FIAN Suisse

FIAN Suisse est une section de FIAN International, une organisation internationale à but non lucratif fondée en 1986, qui travaille à la réalisation du droit à l'alimentation. Elle est composée de groupes affiliés dans 26 pays et n'a aucune appartenance religieuse ou politique. FIAN a un statut consultatif auprès des Nations Unies, et son travail se base sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que sur le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels. L'organisation s'efforce d'assurer aux personnes un accès aux ressources et aux revenus dont elles ont besoin pour se nourrir aujourd'hui et demain, et ce notamment en s'élevant contre les pratiques injustes et oppressives qui privent les personnes de leur moyen de subsistance.

FIAN Suisse organise des activités de sensibilisation. En 2010, elle a créé une coalition d'associations pour élaborer un rapport sur la situation des droits économiques, sociaux et culturels en Suisse. FIAN Suisse a aussi rédigé plusieurs multinationales responsables. Elle a ensuite traduit les recommandations d'expert.e.s dans des directives applicables aux niveaux communal, cantonal et national. Entre 2012 et 2014, FIAN Suisse s'est consacré à des recherches sur l'impact de Genève sur le droit à l'alimentation dans les pays du Sud. FIAN suit également les négociations de plusieurs traités aux Nations Unies, notamment sur la régulation des multinationales et les droits des paysan.ne.s. Elle réalise également un monitoring de l'application des droits fondamentaux dans le canton de Genève.

2. Contexte et justification du projet

Une des principales activités de FIAN Suisse étant de sensibiliser la population au droit à l'alimentation, il est essentiel de prendre le temps d'expliquer les enjeux qui y sont liés. Les habitudes des consommateur/trice.s des pays riches influent directement la production de biens à travers le monde, et notamment celle des denrées alimentaires. L'accélération de la production industrielle d'aliments et du négoce international des matières premières ont de nombreuses conséquences néfastes pour les êtres humains et l'environnement. En considérant l'alimentation comme n'importe quel produit commercial, le système actuel marginalise les paysan.ne.s qui ne peuvent plus soutenir la concurrence de l'industrie. Ainsi des millions de personnes doivent quitter leurs terres, chassées ou forcées à vendre, et migrent vers les villes qui n'ont pas les infrastructures pour les accueillir. Ces personnes se voient privées de l'accès aux ressources qui leur permettaient de nourrir leurs familles et peinent à dégager des revenus suffisants pour vivre dignement.



A travers un projet ludique, FIAN aimerait expliquer les grands enjeux liés à l'alimentation dans le monde, notamment l'accaparement des terres. En effet, depuis la crise alimentaire de 2008, on assiste à un engouement inédit pour l'acquisition ou la location de vastes terres arables, essentiellement dans le monde en développement, car la taille des surfaces, le climat, le coût de la main d'œuvre et le prix de la terre sont favorables aux investisseurs étrangers. Cette pratique menace certains droits humains, surtout le droit fondamental à une alimentation adéquate¹.

3. Objectif du projet

Le *Trivial contre la faim* est un jeu de société éducatif, initialement créé par FIAN Belgique, qui a été adapté pour la Suisse. Le but du jeu est de sensibiliser les jeunes au droit à l'alimentation, aux causes structurelles de la faim, à la situation des paysan.nes dans le monde et à la dégradation de la biodiversité.

¹ Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter ; additif, *Acquisition et location de terres à grande échelle : ensemble de principes minimaux et de mesures pour relever le défi au regard des droits de l'homme*, 2009.

Ce jeu stimule la capacité d'analyse des élèves et les encourage à s'engager dans des projets solidaires. Il s'agit d'encourager la jeune génération à adopter des habitudes de consommation responsables qui ne portent pas atteinte aux droits humains et de la rendre attentive à ce qu'elle achète.

4. Public cible

En Suisse, l'enseignement secondaire fait une place à l'éducation aux droits humains dans différentes branches. Le *Trivial contre la faim* serait adapté à des cours d'histoire, de géographie ou de citoyenneté dans des classes du secondaire II. Etant donné la complexité de la thématique, le jeu d'adresse à des élèves **à partir de 15 ans**. Il faut entre **10 et 30 participants** par partie.

Il pourrait par ailleurs être utilisé pour des programmes spéciaux ou journées dédiées à un thème en particulier, comme la semaine des droits humains (octobre), la Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre), Journée internationale des droits humains (10 décembre), ou encore la Journée mondiale des luttes paysannes (17 avril).

5. Déroulement d'une séance

Un diaporama Prezi (présentation animée sur un écran) sert de support au jeu. Il est donc nécessaire de disposer d'un **ordinateur connecté à internet** et d'un **écran visible par l'ensemble des élèves**.

L'atelier est organisé en plusieurs séquences :

Mise en situation et règles du jeu

Une **partie introductive** contextualise le jeu en définissant, entre autres, le droit à l'alimentation, la malnutrition, les catégories de population en situation de vulnérabilité et les causes de la faim chronique. Elle présente aussi brièvement l'association FIAN Suisse et ses activités. Cette partie peut aisément être présentée par l'enseignant.e, en s'appuyant sur le **document 4** et concerne les **diapositives 1 à 16** du Prezi.

Il faut ensuite former les 5 équipes (communautés), présentées dans les **diapositives 17 à 47** ; puis mettre en place le matériel nécessaire selon le **document 1**. Finalement, il reste à expliquer les règles du jeu se basant sur le **document 3** ou les **slides 48 à 53** du Prezi.

But du jeu : Pour éviter de se faire chasser de leurs terres, les communautés devront répondre correctement aux questions qui leur seront posées sur leurs droits. Leurs connaissances seront symbolisées par une assiette et des haricots. Une seule règle : cette assiette ne doit jamais être vide, sinon les communautés seront expulsées.

Partie principale : les questions

A partir de la **slide 55**, 19 questions sont posées aux équipes. Elles traitent du droit à l'alimentation, de l'alimentation et de la situation des paysan.ne.s dans le monde. La plupart des réponses ont été donnée dans la partie introductive. Les bonnes réponses rapportent des points à chaque communauté selon les règles du jeu.

Conclusion et pistes d'action

La partie finale de la séance, à partir de la **slide 76**, permet aux élèves de poursuivre la réflexion sur le droit à l'alimentation, en réfléchissant à des solutions concrètes, individuelles ou collectives, pour s'engager à défendre le droit à l'alimentation.

6. Animation et matériel

Des documents d'accompagnement développés par FIAN seront mis à disposition des enseignant.e.s intéressé.e.s afin de préparer la séance en amont avec leurs classes (partie introductive sur la thématique générale).

Les membres de FIAN Suisse se tiennent à disposition des enseignant.e.s pour venir animer le jeu dans les classes.

Il faut un minimum de 2 périodes (1h30) pour mener cet atelier.

Matériel nécessaire :

- 1 ordinateur connecté à internet
- 1 écran visible par l'ensemble des élèves
- Les documents d'accompagnement développés par FIAN
- Des haricots secs
- 1 sablier
- 6 assiettes